

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Bouguenais, 10 JAN. 2020

Service national d'Ingénierie aéroportuaire  
« Construire ensemble, durablement »

Département SNIA-Ouest

Unité gestion administrative et domaniale

Le chef du département SNIA Ouest

à  
DDT 18  
Madame VALENTIN Cécile

Nos réf. : N° 2019/3155/T75468

Vos réf. : Votre courrier du 23/12/2019

Affaire suivie par : Muriel TESSON

[snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr)

Tél. : 02 28 09 27 13

DDT - MAT - RT  
Site de Bourges

10 JAN. 2020

ARRIVÉE

Objet : PC 018 141 19 B0037 – SOLEIA 50

Par courrier cité en référence, vous nous adressez pour avis, une demande de permis de construire déposée par la société SOLEIA 50 représentée par monsieur NASS Xavier, pour un projet de centrale solaire photovoltaïque au sol sur un terrain sis lieu-dit « Les Pétées » sur la commune de Mehun-sur-Yèvre (18).

Je vous informe que le projet se situe en dehors de toute servitude aéronautique ou radioélectrique associée à des installations de l'aviation civile relevant de mon domaine de compétences.

De plus, ce projet étant situé à plus de 3 kilomètres de toute piste d'aérodrome ou d'héliport, il ne constituera aucune gêne visuelle pour les pilotes ou les contrôleurs, conformément à notre « Note d'Information Technique relative aux installations des panneaux photovoltaïques à proximité des aérodromes » du 27 juillet 2011.

En conséquence, je n'ai pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet.

Le chef du département SNIA Ouest

Nicolas FAVREL